

Les Vaudois voteront sur la gratuité des transports

Mobilité

L'initiative «Pour des transports publics gratuits», munie de plus de 17'000 signatures, a été déposée mercredi.

La population ne se prononcera sans doute pas avant une année et demie à deux ans.

Dans le canton de Vaud, l'initiative cantonale «Pour des transports publics gratuits» a récolté plus de 17'000 signatures, sur les 12'000 nécessaires. Lancée l'été dernier, elle a été officiellement déposée mercredi à la Chancellerie cantonale. Le texte est soutenu par le POP et SolidaritéS.

«Au total, au moins 14'200 signatures ont déjà été validées par les Communes. C'est un très grand succès et un grand signal de la part de la population», a commenté Luca Schalbetter, du comité vaudois Pour des transports publics gratuits.

Ce comité réunit aussi les Jeunes Verts, la Grève du climat, le Parti pirate, l'association Acidus pour la défense du service public ainsi que les aînés de l'Avivo Vaud. Le Parti socialiste et les Verts avaient, eux, refusé d'en faire partie.

Reste désormais au Canton de formellement valider les paraphes et l'initiative, avant que le texte ne soit transmis au Grand Conseil pour une recommandation de vote. Un contre-projet peut aussi

être proposé. La population ne s'exprimera sans doute pas sur le sujet en 2022, selon le comité. Il faut, en effet, en moyenne une année et demie à deux ans pour qu'une initiative passe devant le peuple.

Parlement pas favorable

En mars 2020, le Grand Conseil avait nettement balayé cette idée de gratuité. La gauche de la gauche a donc remis l'ouvrage sur le métier par le biais de cette initiative populaire cantonale. La gratuité permet de répondre aux diverses crises actuelles: écologiques, économiques et sociales, selon les initiants.

La mesure permet de diminuer les émissions carbone, car elle favorise un report de la voiture sur les transports publics, argumentent-ils. Ils estiment en outre que le contexte actuel est favorable, l'urgence climatique étant largement partagée au sein de la population. La mesure est aussi sociale, car elle améliore le pouvoir d'achat des ménages, toujours selon les auteurs.

Selon les chiffres donnés lors du débat au Grand Conseil, la gratuité coûterait entre 300 et 350 millions de francs par an, soit 3% du budget cantonal.

L'idée de la gratuité a fait son chemin dans d'autres cantons, notamment Neuchâtel et Fribourg. En Suisse, le paiement des billets et des abonnements de transports publics contribue à hauteur de 50% des coûts des transports en commun. **ATS**